



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 35753

## Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur l'enjeu de conserver la confiance des prêteurs de l'État français au moment où la France est le premier emprunteur de la zone euro. Or le Gouvernement n'a toujours pas traité la question de la dérive des comptes publics ni même de l'aborder au dernier conseil des ministres du début du mois d'août. On peut craindre un réveil douloureux à la rentrée. En tout cas, il est à craindre que cette situation aura un impact très négatif sur la présentation du budget pour 2014. Il souhaite donc savoir ce qu'il compte mettre en place afin de créer les conditions de la confiance entre l'État français et ses prêteurs.

## Texte de la réponse

Il convient d'abord de rappeler que l'Italie (et non la France) est de loin le premier émetteur de la zone euro avec un programme d'émission à moyen et long terme annoncé à 220 Mds€ en 2016, contre 187 Mds€ pour la France. Par ailleurs, la France dispose toujours de la confiance des investisseurs, comme en témoignent la diversité des acheteurs de dette française ainsi que les niveaux de taux historiquement bas auxquels elle émet (0,63 % en moyenne en 2015 pour les émissions à plus d'un an, par rapport à 1,31 % en 2014, 1,54% en 2013, 2,54 % en moyenne entre 2009 et 2012 et 4,15 % en moyenne entre 1998 et 2008). Il reste qu'il est essentiel pour la France de poursuivre le redressement de ses comptes publics et le programme de stabilité prévoit l'équilibre structurel des comptes publics d'ici 2019.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35753

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget

**Ministère attributaire :** Finances et comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 août 2013](#), page 8583

**Réponse publiée au JO le :** [24 mai 2016](#), page 4504